Deux cent dix-huit messages, cent soixante-quatorze redirigés

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

12 mois · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Ce n'est pas l'agent qui gagne l'accès : c'est le message qui change de destination**, à la demande de celui qui part.

Situation	Messages
Arrivés sur une boîte nominative pendant une absence	**218**
Après renvoi : arrivés sur l'adresse de service	**174**
Continuant d'arriver en nominatif	**44**

Les 44 attendent, et c'est normal : leur expéditeur écrit à la personne, pas au service. Un dispositif qui les capterait aussi ferait exactement ce que le périmètre interdit.

Ce que coûte le refus d'accéder aux boîtes nominatives

Situation	Conséquence	Assumée ?
Un client écrit à un commercial en congés	**Pas de réponse plus rapide**	**Oui**
Un message important attend	**Il attend la personne**	**Oui**

Ce qui est proposé à la place d'un accès

Élément	Écrit par
Renvoi automatique en cas d'absence	**La personne elle-même**
Vers une adresse de service	**—**
Les demandes qui engagent arrivent sur une adresse de service	**Une règle d'organisation**

> **Demandez une démonstration avec vos propres documents**
> Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.
> https://bluelemonagent.ai/entreprises/cas-usage/assistant-e-mail-tri-brouillons-reponses

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.